

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7^{ème}
Nom de site	CATHERINE LABOURE	Numéro	132U7
Adresse du site	15, rue Rousselet	Hauteur	R+6 (21,35 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des 800/900/2600 MHz avec changement d'antennes sur un site 3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts. Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/01/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	10/07/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	01/09/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout des 800, 900 et 2600 MHz , sur un site couvrant 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 200° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	40° < 4V/m ; 200° < 4V/m ; 300° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (24 m)
Divers			

Incidence visuelle

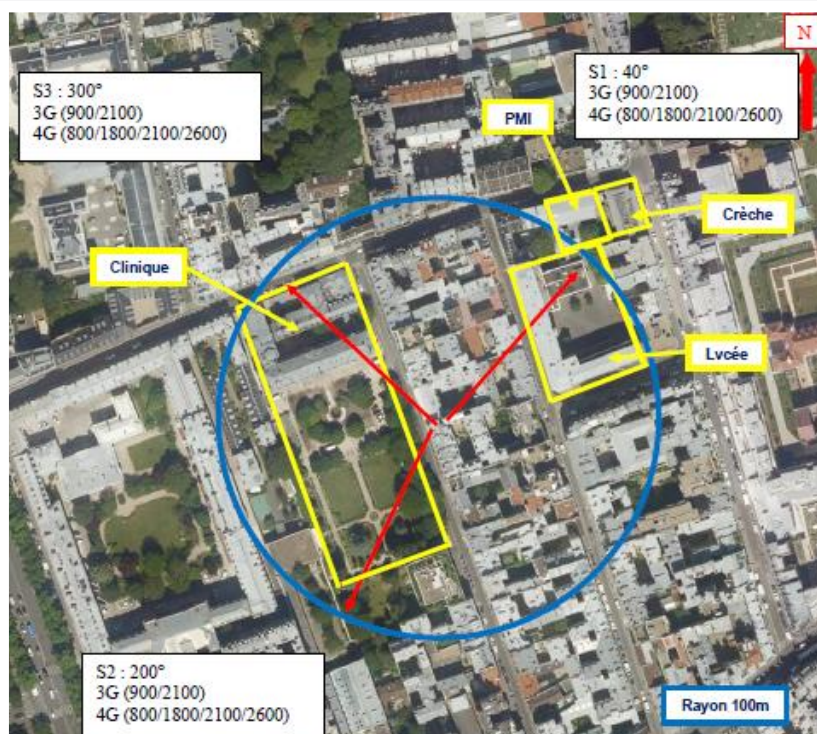
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes par 3 antennes panneaux.
Zone technique	Les armoires techniques sont installées dans un local.
Hauteur antennes/sol	22,55 m azimuts 40° et 300° ; 21,65 m azimut 200°

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

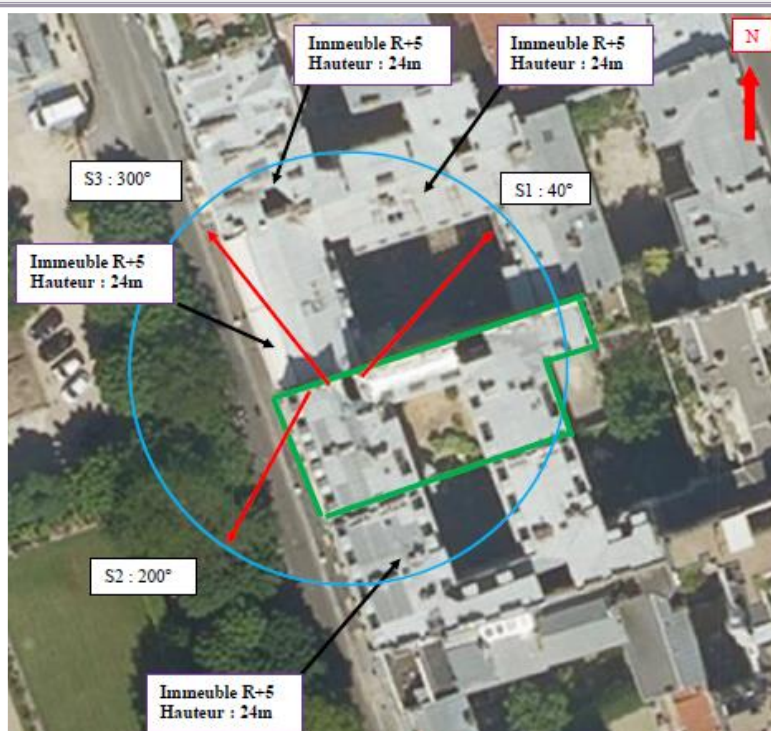
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée	2 rue d'Olivet 75007	21m	Oui	67 m	<1V/m
Clinique St-Jean de Dieu	19, rue Oudinot 75007	15m	Oui	46 m	<1V/m
Crèche collective	1, rue Oudinot 75007	3m	Non	120 m	<1V/m
PMI La Providence	3, rue Oudinot 75007	3m	Non	95,7 m	<1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.

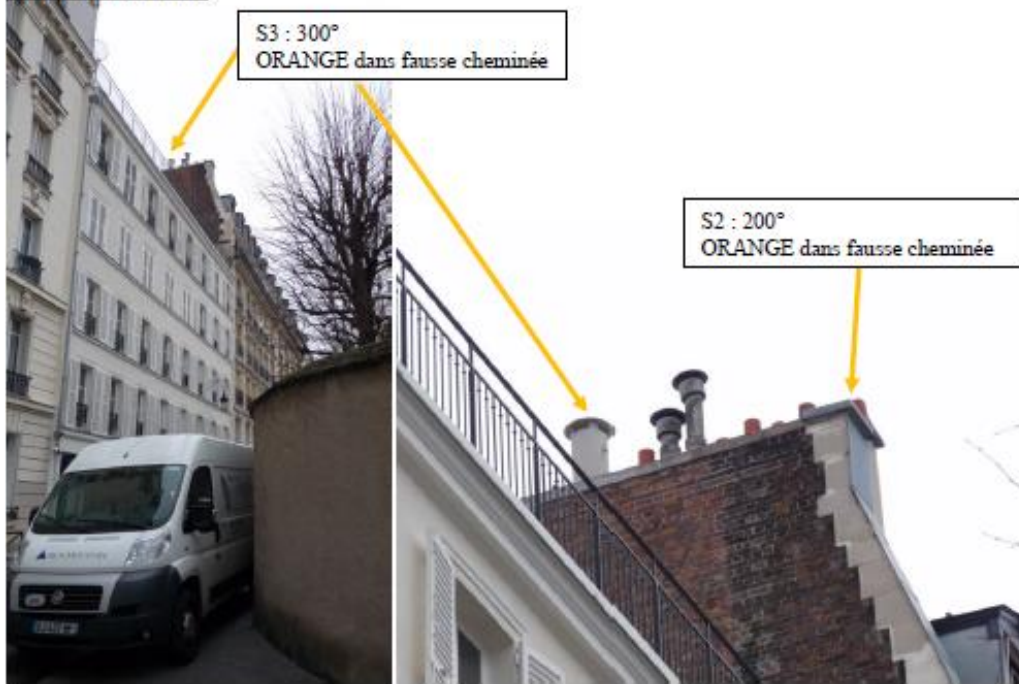


	Azimut 40°	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 40°



AZIMUT 200°



AZIMUT 300°

